

Délibération du conseil municipal du 03 mars 2026

L'an deux mil vingt-six le 03 mars à 18h30 le conseil municipal de Ménesqueville, légalement convoqué, s'est réuni en salle de conseil, sous la présidence de Monsieur Dominique CAHAGNE, Maire.

Présents : messieurs LEBEL Jean-Claude, FOURE Cyrille, LELIEVRE Olivier, PERIER Cédric, CAHAGNE Dominique et mesdames LETAILLEUR Catherine, STALIN Samya.

Pouvoir : PICARD Bastien à LEBEL Jean-Claude, FERET Béatrice à CAHAGNE Dominique.

Nombre de membres :

en exercice 10
présents 08
votants 10

Secrétaire de séance : Alain BRIDONNEAU

TRAVAUX DE MISE EN SÉCURITÉ RD 321 : DEVIS ASTEN

A l'occasion de l'appel d'offres réalisé par le département dans le cadre des travaux de « mise en sécurité sur la route départementale 321 » à l'entrée de Ménesqueville côté Charleval, les trois entreprises sollicitées ont répondu :

- ASTEN : 38 688,10€ HT
- SN EURE TP : 47 119,00€ HT
- COLAS : 47 415,38€ HT

Pour la création d'un plateau surélevé et de deux chicanes afin de faire ralentir les véhicules sur un axe fréquenté (certains véhicules roulent au-dessus de la limitation de vitesse autorisée 50km/h).

La société ASTEN ayant proposé une offre intéressante, monsieur le Maire ainsi que monsieur BELAIOUAI Rachid d'ingénierie 27, ont rencontré deux conducteurs de travaux.

Le conseil, après en avoir délibéré,

- Autorise le Maire à signer le devis de la société ASTEN relatif à la réalisation d'aménagements de sécurité sur route départementale : autorisation de signature ;
- Autorise le Maire à signer tout document y afférent.

Fait et délibéré le 03 mars 2026

A Ménesqueville

Le secrétaire de séance,



Le Maire,

